



Nomination du Gouvernement : où est le logement ?

La FPI prend acte de la composition du Gouvernement annoncée ce jour. Elle adresse ses vœux de réussite aux ministres.

Elle regrette fortement que le logement, premier poste de dépenses des ménages, ne bénéficie pas d'un ministère de plein exercice demandé par l'ensemble de la filière immobilière et la FPI en particulier. De plus, le logement n'apparaît dans aucun intitulé des ministères annoncés.

Pour Pascal Boulanger, « Après avoir été le grand oublié de la campagne électorale, nous refuserons fermement qu'il soit l'oublié du quinquennat ! Il s'agit d'un bien essentiel pour chacun de nos concitoyens. L'ajustement qui interviendra à l'issue des législatives devra impérativement corriger cette position.

Nul ne pourra nous faire le reproche de ne pas avoir suffisamment alerté sur le risque majeur d'une véritable et profonde crise du logement. »

Il y a un combat politique fondamental à mener pour les Français: permettre à chacun, à chaque étape de sa vie, de se loger dignement. Il est pour cela absolument indispensable de relancer rapidement et efficacement une offre de logements collectifs neufs, accessibles, sobres en consommation d'espace et aux performances environnementales remarquables, en complément de la nécessaire rénovation du parc ancien.

Les élus locaux détenant le pouvoir de délivrer les autorisations de construire, la FPI attend de l'Etat qu'il porte un message politique fort auprès des maires :

Pour Pascal Boulanger, président de la FPI, « le Ministre de l'Intérieur et son ministre délégué aux Collectivités territoriales, eux-mêmes issus des territoires, ont la capacité de mobiliser efficacement les élus locaux afin de relancer la construction de logements. Les maires ont besoin du soutien politique et financier de l'Etat pour agir ».

CONTACT PRESSE

Isabelle Rivière – Publicis Consultants
01 44 82 46 01 | 06 27 84 98 34
@ : PresseFPI@publicisconsultants.com

Judith Grandcoing – Publicis Consultants
01 44 82 46 01 | 06 27 84 98 63

L'Etat devra par ailleurs concilier deux impératifs, sociétal et environnemental: construire suffisamment, pour tous et abordable dans un contexte de sobriété foncière et de transition bas carbone :

Pour Pascal Boulanger, président de la FPI, *« les promoteurs immobiliers de la FPI, par la qualité de leurs réalisations et les innovations qu'ils mettent en œuvre au service de leurs acquéreurs, démontrent chaque jour les nombreux atouts du logement neuf pour relever les défis de sobriété foncière et transition bas carbone et répondre aux besoins des Français ».*

Il y a urgence à agir :

« Déçue par l'absence du logement dans le 1^{er} Gouvernement, la FPI sera vigilante, combative auprès du nouvel exécutif et porteuse de propositions audacieuses. Elle se tient dès à présent à la disposition des ministres pour apporter des solutions efficaces et rapides : le pouvoir d'habiter est une priorité non négociable pour les Français ! »

À PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires annuel de la promotion privée s'élève à 36,6 milliards d'euros, elle emploie 31 450 personnes (données rapport de branche 2020). La FPI rassemble 660 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.